

La fin de Lindows en France: interdit!

La stratégie d'encerclement des distributions locales de Lindows par Microsoft continue de porter ses fruits. Plutôt que d'affronter Microsoft devant la justice française, Hermitage Solutions, le distributeur lyonnais de Lindows, a préféré jeter l'éponge.

Sans doute a-t-il bien fait, d'autant que ces dernières semaines Microsoft a fait interdire Lindows par décision de justice en Finlande, aux Pays-bas et en Suisse. Et puis, 308.000 euros de dommages et intérêts, ça donne à réfléchir! Microsoft invoque la proximité patente du nom 'Lindows' avec 'Windows' pour poursuivre la distribution Linux dans les pays où elle est présente. Mais les fonctionnalités spécifiques de Lindows, qui permettent d'exécuter des applications Windows, ont probablement pesé lourdement dans la réaction de Microsoft, qui jusqu'à présent ne s'est heurté qu'à la Justice américaine qui, paradoxalement, ne lui a pas donné raison. Le président de Hermitage Solutions a, pour sa part, évoqué « *l'acharnement judiciaire* » de Microsoft.